



## Avis public d'élection Municipalité de Saint-Barnabé-Sud

**Date du scrutin : 7 novembre 2021**

Par cet avis public, Linda Normandeau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

**1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

**Du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021**

**Horaire**

Du lundi au jeudi : De 8h30 à 16h30

**Le vendredi, 1<sup>er</sup> octobre : Le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 en continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote situé au 233, rang Michaudville, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

**4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- Domiciliés qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé et leur proche aidant domicilié à la même adresse;
- Domiciliés âgés de 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Domiciliés ou non, dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la Santé publique en raison de la pandémie de la Covid-19, c'est-à-dire qui :
  - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
  - Présentez des symptômes de COVID-19;
  - Avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - Êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

**Pour voter par correspondance**, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 à 16h30, par téléphone (450) 792-3030 poste 1 ou par courriel : [dg@saintbarnabesud.ca](mailto:dg@saintbarnabesud.ca)

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Marie-Eve Colas
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre sa secrétaire d'élection en son absence, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Linda Normandeau, présidente d'élection  
165, rang Michaudville  
Saint-Barnabé-Sud (QC) J0H 1G0  
Téléphone : (450) 792-3030 poste 1

Donné à Saint-Barnabé-Sud, le 13 septembre 2021



Linda Normandeau, présidente d'élection

---



**7 NOVEMBRE 2021**  
9 H 30 À 20 H | JOUR DU SCRUTIN

**31 OCTOBRE 2021**  
9 H 30 À 20 H | VOTE PAR ANTICIPATION

**ÉLECTIONS  
MUNICIPALES**

## RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Toute personne intéressée à travailler dans le cadre des élections municipales, pour la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, peut compléter une demande à cet effet. Vous devez vous procurer un formulaire soit en faisant la demande au bureau municipal, 165, rang de Michaudville ou par courriel : [dg@saintbarnabesud.ca](mailto:dg@saintbarnabesud.ca)